

**Sujet :** [INTERNET] Projet photovoltaïque Avril-Sur-Loire

**De :** Yann R

**Date :** 09/10/2023 21:25

**Pour :** enquete-publique-avril-sur-loire@nievre.gouv.fr

L'installation de panneaux solaires est une grande avancée seulement si celle-ci s'effectue au sol, elle perd tout son sens. Ces panneaux peuvent être implantés de manière à ne pas encombrer d'espace si ce n'est celui des toits. Le principe des panneaux solaires est de « créer » de l'énergie sans gêner la population ni l'environnement. Concernant le projet situé à Avril sur Loire, une partie de cette implantation se situe à proximité de logements, de lieux de vente de produits locaux ou encore du vélo route. Cela est une réelle pollution visuelle pour les habitants, les clients ou encore les personnes empruntant la voie cyclable.

De plus, l'implantation de panneaux solaires au sol provoque un changement environnemental contraire aux mesures Natura 2000. La faune et la flore de cette zone seront fortement affectées par cette modification. Les terres agricoles sont faites pour être cultivées ou pâturées de manière à créer des denrées pour la population, elles ne servent pas de support aux panneaux solaires. Plutôt que de délaisser la valeur de terres agricoles, il faut utiliser des surfaces vierges telles que les toitures agricoles, celles des habitations, des gymnases, des bâtiments publics... Nos toitures sont majoritairement inexploitées c'est pourquoi les panneaux solaires ont tout à fait leur place dessus.

Il faut laisser nos paysages indemnes et laisser le rôle de nos terres agricoles intacte.

Yann